



# Coalition des familles homoparentales

Bulletin de liaison - VOLUME XI- N° I – Septembre 2009

## *Un projet important*

*Par Mona Greenbaum*

*Directrice, Coalition des familles homoparentales*

L'homophobie existe-t-elle encore au Québec? Étant donné que plusieurs d'entre nous vivent dans des cercles d'amis, des familles, des voisins et des collègues qui sont forts tolérants envers nous, nous avons tendance à oublier que c'est le cas.

Interrogez toutefois vos enfants ou des enfants de votre entourage. Ou encore, marchez à proximité d'une cour d'école ordinaire au Québec. Encore mieux, demandez à un adolescent ou à un préadolescent quelle est l'attitude générale à propos de l'homosexualité à son école et chez ses camarades. Dans la plupart des cas, être une jeune personne LGBT (lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre) au Québec se traduit encore par un énorme poids à porter. Le Québec possède l'un des taux de suicide les plus élevés en Occident et une part significative de ces suicides est liée à des problèmes d'homophobie. Pensez à l'histoire de David Fortin, ce jeune de 14 ans du Saguenay victime d'intimidation homophobe acharnée et dont la disparition a fait l'objet des manchettes. Vous rappelez-vous l'époque où vous étiez à l'école secondaire? Et bien, pour la génération actuelle des jeunes en 2009, les choses n'ont pas beaucoup changé en dépit des progrès juridiques accomplis.

Avoir une personne LGBT dans la famille peut également poser des difficultés. Plusieurs de nos enfants ont été témoins ou ont vécu de l'homophobie et sont donc très discrets à propos de leur famille. Les adultes LGBT peuvent également devoir affronter une diversité de problèmes. L'homophobie en milieu de travail existe encore, parfois manifeste, parfois subtile et insidieuse. Eh oui, la communauté LGBT a des problèmes de santé particuliers qui vont au-delà de ceux liés au VIH et au sida. Cela peut être lié aux effets de l'homophobie.

Pour ces raisons, j'aimerais attirer votre attention sur ce que je considère comme peut-être le plus important projet pour nos communautés actuellement en développement : une chaire de recherche sur la diversité sexuelle située à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Une chaire de recherche est un centre de recherche situé dans une université qui étudie un sujet qui n'est pas couvert par les départements traditionnels de l'université. Un bon exemple serait la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. Une chaire, par définition, est multidisciplinaire et serait en mesure d'attirer des chercheurs exceptionnels en provenance de plusieurs domaines et universités, à la fois du Québec et d'ailleurs au monde. La chaire occuperait un espace physique dans l'université avec sa propre infrastructure, son organisation, ses employés et ses politiques. L'Université Harvard a récemment développé une chaire de recherche sur les questions LGBT. Il s'agit de la première au monde. Celle de l'UQAM sera sans doute la deuxième.

Très intéressant, mais cela semble un peu « tour d'ivoire », non? Comment une chaire de recherche peut-elle nous aider? Ce n'est pas un sujet très sexy : la recherche? l'université? N'en avons-nous pas suffisamment? Nous avons été étudiés en long et en large... S'il vous plait, continuez à lire.

D'abord, laissez-moi vous parler comment la collaboration avec l'UQAM nous a déjà aidés au fil des années. L'UQAM a été présente pour nous dans les tribunaux et devant les comités d'éthique afin de convaincre les gens

de nous laisser adopter des enfants et de concevoir à l'aide des cliniques de fertilité. Les chercheurs sont allés à la Chambre des communes et à l'Assemblée nationale lorsqu'il a été question de mariage homosexuel et de droit de la famille. En fait, le journal *Le Devoir* a cité la présentation du Dr Danielle Julien de l'UQAM à l'Assemblée nationale comme étant l'un des plus importants facteurs ayant influencé l'adoption des lois qui ont reconnu nos familles. Enfin, pour notre plus récent projet, *Regards sur les familles homoparentales*, notre coalition a travaillé en partenariat avec l'UQAM afin de faire une demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour combattre l'homophobie dans les écoles (voir le dépliant joint pour plus de détails sur ce projet). Une chaire de recherche peut poursuivre et améliorer ce partenariat.

Le Dr Line Chamberland a été choisi comme future titulaire. Selon moi, Line représente une parfaite combinaison d'une brillante universitaire expérimentée et d'une activiste lesbienne féministe ayant les pieds sur terre. Line est professeure au Département de sexologie et est activiste depuis les années 1970. Dans les années 1980, elle est devenue la première personne au Québec à présenter une thèse de doctorat sur un sujet homosexuel. Line a fait beaucoup de recherche sur l'homophobie en milieu de travail et mène actuellement une vaste recherche sur l'homophobie dans les écoles secondaires québécoises. Ses mantras pour la chaire de recherche sont « l'inclusion » et « l'implication de la communauté ». Par « inclusion », Line souligne le fait que la communauté n'est pas uniquement composée de personnes blanches de la classe moyenne vivant dans de grandes villes, que les personnes bisexuelles et transsexuelles font partie de notre communauté, que les hommes et les femmes devraient être représentés également. Par « implication de la communauté », elle parle d'un processus actif et démocratique de collaboration et de consultation avec la communauté LGBT. L'idée consiste à mener des projets qui répondent aux besoins spécifiques de la communauté et de la société en général. La vision de Line par rapport à la communauté résonne bien avec l'UQAM qui est reconnue comme une université entretenant des liens étroits avec la communauté.

Voici ce qu'une chaire de recherche peut nous offrir :

1. **Le transfert de connaissances.** Les résultats de la recherche seront transmis aux communautés ciblées et au public en général. Des conférences, des colloques et des premiers conférenciers sont prévus.
2. **Un processus de recherche collaboratif.** Un conseil administratif composé de professeurs, donateurs importants et membres de la communauté donnera ses idées sur le type de recherches qui seront menées. Des consultations publiques seront également tenues afin d'évaluer les besoins de la communauté.
3. **Des partenariats de projet.** L'expérience des membres de la communauté combinée à l'expertise de l'université sera utilisée pour développer des stratégies et des outils destinés à aider la communauté.
4. **Une voix publique dans les médias.** Un centre universitaire impartial répondra, au besoin, aux questions importantes relatives à notre communauté.
5. **La sensibilisation du public.** Les travaux de la chaire donneront une visibilité publique aux expériences et enjeux spécifiques de notre communauté.
6. **Une structure permanente.** La recherche sur les questions LGBT pourra continuer à être menée de manière coordonnée et ne dépendra plus d'un seul chercheur ou d'une subvention de recherche.
7. **Une formation professionnelle.** Des étudiants titulaires d'une bourse de même que le développement d'outils de formation aideront à former la prochaine génération de professionnels qui travailleront avec nos familles.
8. **Un centre de documentation.** Des publications pertinentes seront accessibles aux gens travaillant dans le domaine, qu'ils proviennent de l'université ou de la communauté.

Les premiers pas nécessaires à ce projet sont déjà faits. Maintenant, un plan de cinq ans pour la chaire de recherche doit être établi et approuvé par un comité scientifique et ensuite... un facteur essentiel... un certain montant d'argent doit être amassé. Ah, le piège : 100 000 \$/année pour les cinq prochaines années pour couvrir les salaires, les frais de bureau, les frais pour les publications et les conférences ainsi que les autres frais liés aux

projets de recherche, les fonds pour les étudiants, etc. On espère qu'au moins la moitié de ces fonds proviendront de donateurs privés. Le reste, prévoit-on, viendra des fonds publics.

Alors, encore une fois (soupir), je vous demande de donner généreusement. Les donateurs recevront un reçu officiel. Chaque dollar compte et peut être vu comme un investissement pour nos enfants et notre communauté. Veuillez consulter le formulaire ci-joint si vous souhaitez faire un don. Les donateurs seront invités à un cocktail à l'UQAM où ils pourront rencontrer Line Chamberland et en apprendre plus à propos de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle.

\*\*\*\*\*  
**Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org) ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8**  
\*\*\*\*\*

## Les nouvelles en bref de juin à août 2009

### Les nouvelles Canadiennes

**25 juin 2009** – Un groupe de pression appelé *Canadian Donor Conception Coalition* (CDCC) s'est formé afin de soutenir une poursuite intentée par la progéniture de donneurs de spermes et des donneuses d'ovules au Canada. La CDCC est une organisation composée d'enfants conçus par des dons, de parents, de professionnels de la santé, de donneurs de gamètes et d'autres personnes intéressées. Avec le lancement de son site Web, <http://www.canadiandonoroffspring.ca/>, la CDCC espère éveiller les consciences quant aux enjeux juridiques et éthiques entourant la procréation médicalement assistée ainsi qu'à amasser des fonds pour payer les coûts juridiques significatifs de la poursuite.

La poursuite intentée par Olivia Pratten le 28 octobre 2008 prétend que la loi actuelle établit une discrimination à l'égard des personnes conçues grâce à un don de gamètes. Par contre, les enfants adoptés ont, de par la loi, certains droits et possibilités juridiques pour connaître leurs parents biologiques que les enfants conçus par le biais d'un don de gamète n'ont simplement pas. La poursuite s'appuie sous la garantie d'égalité et de sécurité de la personne selon la Charte canadienne des droits et libertés.

La poursuite demande la protection et la préservation immédiate et ultimement, permanente de tous les dossiers liés à la pratique du don de gamètes en Colombie-Britannique. En ce moment, toute l'information allant de la santé à l'identité du donneur de gamète peut être détruite au gré du médecin pratiquant après six ans. Le dossier de l'une des femmes impliquées dans la poursuite a déjà été détruit.

### LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE

**26 mai 2009** - La Cour suprême de la **Californie** a fait connaître sa décision dans le cas de la Proposition 8. La Cour a confirmé la Proposition 8 tout en maintenant les mariages conclus l'an dernier.

En novembre 2008, les électeurs de la présidentielle Américaine de plusieurs états ont également dû voter sur des questions relatives aux droits des homosexuels. En votant pour la Proposition 8, une majorité d'électeurs californiens ont choisi d'interdire le mariage entre conjoints de même sexe plusieurs mois après sa légalisation par la plus haute cour de l'état. L'approbation légale par la Californie avait eu comme résultats que des milliers de couples homosexuels s'étaient mariés depuis mai 2008.

« En maintenant la Proposition 8, une initiative qui prive les couples homosexuels californiens du droit de se marier, la décision de la Cour a ébranlé le principe fondamental voulant que tout le monde ait les mêmes droits et a mis en péril tous les groupes minoritaires de la Californie. Aucun groupe minoritaire ne devrait avoir à défendre son droit à l'égalité dans un scrutin et la Cour n'aurait pas dû permettre à cette parodie de justice d'être validée, »

a affirmé Kate Kendell, directrice générale du *National Center for Lesbian Rights* (NCLR). Le NCLR était l'une des organisations à se présenter devant la cour pour renverser l'interdiction.

« Aujourd'hui, la Cour suprême de la Californie a diminué sa contribution à titre de champion de l'égalité, » a affirmé Kate Kendell.

**30 juillet 2009 – (Tirana, Albanie)** Le parti démocrate d'Albanie a proposé une loi permettant des mariages civils entre conjoints de même sexe, dans ce pays majoritairement musulman. Cet état Balkan, précédemment communiste, qui a joint l'OTAN en avril, a fait une demande pour joindre l'union économique européenne.

## Les nouvelles internationales

**LE COIN DE BARACK** Maintenant que l'administration Obama est finalement en place à Washington après huit ans de gouvernement républicain, les attentes sont nombreuses et l'optimisme règne chez les personnes LGBT des États-Unis et d'ailleurs à travers le monde. Même si les changements se produisent tranquillement, beaucoup d'Américains se sentent frustrés. Cette section tentera de couvrir les hauts et les bas de ce qui se passe aux États-Unis.

☺ **2 juin 2009** : Pendant l'agitation suivant la Proposition 8 (voir ci-dessus), Barack Obama déclare que juin est le **mois de la fierté gaie** et rend hommage le 40<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement de Stonewall, un événement que plusieurs considèrent comme la naissance du mouvement des droits des homosexuels. Bien que son discours soit émouvant, plusieurs personnes sont impatientes d'assister à de vraies actions de la part de sa nouvelle administration. N.B. Le mois de la fierté a été officiellement reconnu en juin 2000 par le président de l'époque, Bill Clinton.

☺ **3 juin 2009** : Le comité judiciaire du Sénat tient sa première audience du congrès sur les obstacles auxquels les couples lesbiens et homosexuels font face selon la loi américaine sur l'immigration. Le président Obama affirme soutenir la législation.

La **Uniting Families Act (UFA)** modifierait la politique sur l'immigration pour mettre fin à la discrimination envers les lesbiennes et gais américains qui désirent parrainer leurs partenaires permanents pour qu'ils puissent résider aux États-Unis. De tels couples sont souvent séparés, ou déchirés, parce que la loi américaine actuelle n'accorde pas les mêmes droits de parrainage aux citoyens lesbiens et gais qu'aux citoyens hétérosexuels. « Chaque jour, nous estimons que 36 000 couples binationaux, dont près de la moitié élève des enfants, doivent affronter la séparation ou vivent déjà séparément parce que notre pays refuse de la traiter également selon la loi, » a déclaré Rachel B. Tiven, directrice générale de l'organisation *Immigration Equality*.

☹ **8 juin 2009 (Washington)** La Cour suprême est d'accord avec l'administration Obama et refuse de réviser la politique du Pentagone qui **interdit aux homosexuels et aux lesbiennes de servir ouvertement dans l'armée**.

La cour a déclaré qu'elle n'entendrait pas un appel de l'ancien capitaine de l'armée James Pietrangelo II qui a été exclu de l'armée selon la **politique « Don't Ask, Don't Tell » (ne pas demander, ne pas dire)**.

La cour d'appel fédérale à Boston a rejeté plus tôt une poursuite intentée par James Pietrangelo et onze autres vétérans. Il était le seul membre de ce groupe à demander que le tribunal de première instance décrète que la politique de l'ère Clinton était inconstitutionnelle.

Pendant la campagne de l'an dernier, le président Barack Obama a indiqué qu'il soutenait une éventuelle abrogation de la politique, mais il n'a pas posé de geste spécifique pour le faire depuis qu'il a pris le pouvoir en janvier dernier. Entre-temps, la Maison blanche a affirmé qu'elle n'empêcherait pas les gais et lesbiennes d'être exclus de l'armée.

☹ **15 juin 2009 (Los Angeles)** Les groupes de défense des droits des homosexuels ont exprimé leur consternation face à l'administration Obama pour sa position à l'égard de la **Defense of Marriage Act (DOMA)**, une loi que le président s'est engagé à tenter d'abroger pendant la campagne électorale.

Le gouvernement a déposé une motion pour déclarer un non-lieu dans le cas d'Arthur Smelt et de Christopher Hammer qui contestent la loi fédérale de 1996. La loi empêche les couples provenant des états qui reconnaissent les unions entre conjoints de même sexe d'obtenir les avantages de l'aide sociale accordée aux conjoints, de remplir des déclarations de revenus conjointes ainsi que d'autres droits fédéraux liés au mariage.

« Le président a fait une promesse de campagne très explicite et catégorique qu'il s'opposait à la DOMA et qu'il fournirait une direction d'appel auprès du Congrès pour l'abroger », a déclaré Jennifer Pizer, directrice du projet mariage pour Lambda Legal. « Ce dossier n'est pas conforme avec cette promesse. »

La porte-parole de la justice Tracy Schmalzer a expliqué que le département obéit à sa pratique standard qui consiste à défendre la loi et que le dépôt ne signifie pas que Barack Obama a changé d'idée quant à son désir de voir les couples gais obtenir la reconnaissance fédérale. « Jusqu'à ce que le Congrès adopte la législation abrogeant la loi, l'administration continuera à défendre le texte de loi quand il est contesté dans le système de justice », a déclaré Tracy Schmalzer.

☺ **17 juin 2009 (Washington)** Le président Barack Obama a signé un mémorandum qui étend certains **avantages fédéraux aux partenaires de même sexe des travailleurs fédéraux**. Toutefois, la mesure *ne comprend pas* les soins de santé et les avantages liés à la retraite.

« Plusieurs de nos fonctionnaires travaillants, dédiés et patriotiques ont longtemps été privés des droits fondamentaux auxquels leurs collègues ont droit pour une simple raison : les personnes qu'ils aiment sont du même sexe qu'eux » a déclaré Barack Obama lors d'une cérémonie de signature dans le bureau ovale.

Après ce qu'il a décrit comme une « révision longue et approfondie », Barack Obama a signé la mesure qui, entre autres choses, accorde aux partenaires de même sexe des employés l'accès à un programme d'assurance gouvernemental qui paie pour des maladies à long terme comme la maladie d'Alzheimer. Ils ont également de prendre un congé maladie pour prendre soin d'un partenaire malade ou d'un enfant non biologique.

Quand même, Barack Obama a fait remarquer que selon la loi, le gouvernement ne peut accorder aux couples homosexuels la même gamme d'avantages accordés aux couples hétérosexuels. Il a dit soutenir le **Domestic Partners Benefits and Obligations Act** qui étendrait davantage les avantages aux couples homosexuels.

☺ **29 juin (Washington)** La Maison blanche a organisé une **réception pour les personnes LGBT afin de célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement de Stonewall**.

« L'événement a été une occasion pour la Maison blanche de reconnaître les réalisations des personnes LGBT américaines », a déclaré Shin Inouye, porte-parole de la Maison blanche. Les invités incluaient les familles, bénévoles, activistes et les meneurs communautaires.

☺ **17 juillet 2009 (Washington)** Les gens attaqués à cause de leur orientation sexuelle ou de leur sexe recevraient des protections fédérales en vertu d'une mesure approuvée par le Sénat qui augmente de manière significative la portée de la **loi sur les crimes haineux**. La loi du Sénat permettrait de faciliter l'intervention des procureurs fédéraux lorsque les autorités de l'état ou locales ne sont pas en mesure ou ne désirent pas poursuivre les crimes haineux.

« Le Sénat a émis une puissante déclaration voulant que les crimes haineux n'ont pas leur place en Amérique », a déclaré le porte-parole de la majorité au Sénat, Harry Reid, sénateur démocrate du Nevada, après que la chambre ait voté pour joindre la législation comme un amendement à un projet de loi sur le budget de la défense de 680 milliards de dollars qui devait être complété la semaine suivante.

La loi a été nommée en l'honneur de Matthew Shepard, un étudiant universitaire homosexuel du Wyoming assassiné en 1998. Le FBI reçoit des rapports d'environ 8 000 crimes haineux chaque année. Parmi ceux-ci, environ 15 % d'entre eux sont liés à l'orientation sexuelle qui se classe au troisième rang après la race et la religion.

☺ **22 juillet 2009 (Washington, D.C.)** Le Sénat a adopté plusieurs amendements qui restreignent la portée de **la loi fédérale sur les crimes haineux** de sorte que celle-ci ne sera pas étendue afin d'inclure les protections liées à l'identité sexuelle et à l'orientation sexuelle.

☺ **27 juillet (Washington, D.C.)** Le comité du Sénat sur les Forces armées tiendra des audiences sur **Don't Ask, Don't Tell (ne pas demander, ne pas dire)** – la première audience sur les homosexuels dans l'armée à avoir lieu depuis 1993. Les audiences auront lieu à la demande de la sénatrice Kirsten Gillibrand (D-NY) après que celle-ci se soit rendu compte qu'elle serait incapable de garantir les votes nécessaires à un amendement au Military Reauthorization Act qui donnerait l'ordre au département de la Défense d'arrêter d'enquêter sur les membres parce qu'ils sont homosexuels.

☺ **5 août (Washington, D.C.) Une loi non discriminatoire inclusive sur l'emploi (Employment Non-Discrimination Act)** est maintenant en développement au Sénat américain. Actuellement, dans 29 états, il n'y a aucune loi qui empêche un employeur de congédier un employé ou une employée parce que cette personne est homosexuelle. De plus, dans 38 états, aucune loi n'interdit à un employeur de congédier une personne parce qu'elle est transgenre.

\*\*\*\*\*  
**2 juillet 2009 (New Delhi, Inde)** Le tribunal de première instance de Delhi a statué que dans le cas de la Naz Foundation (India) Trust contre le gouvernement du National Capital Territory of Delhi (Territoire capital national de Delhi - NCT), l'article 377 du Code pénal indien est inconstitutionnel. Le jugement réinterprète la loi qui criminalise les relations homosexuelles. L'article 377 comportait une peine entre dix ans jusqu'à la prison à vie ainsi qu'une amende. Le tribunal a déclaré que la loi ne s'applique plus aux actes sexuels consentis entre adultes parce qu'elle viole les articles 21 (protection de la vie et de la liberté personnelle), 14 (égalité devant la loi) et 15 (interdiction de la discrimination) de la constitution indienne.

Édicté dans les années 1860 pendant le règne colonial britannique pour criminaliser la sexualité n'ayant pas pour but la procréation, plus spécifiquement les relations sexuelles entre hommes, l'article 377 a été utilisé par les policiers et d'autres personnes afin de piéger, harceler et faire chanter des gens dont l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle est non conforme ainsi que des défenseurs des droits humains. Cette loi a encouragé les agressions sexuelles et la violence corporelle des hommes homosexuels et des personnes transgenres détenus par la police. Bien que le texte demeure silencieux quant au lesbianisme, il a facilité un environnement où la violence familiale contre les femmes lesbiennes et bisexuelles en toute impunité, ce qui entraîne des blessures, décès et suicides de femmes. La décision du tribunal de modifier cette loi contribue à atténuer le climat de peur dans lequel un nombre incalculable de personnes LGBT vivent à Delhi.

Quoique le jugement soit limité à Delhi, les activistes LGBT en Inde anticipent largement que des contestations semblables auront lieu dans d'autres villes, espérant que les tribunaux feront référence de manière favorable à la décision de Delhi. Le tribunal de première instance de Delhi ainsi que ceux de Mumbai (Bombay) et Chennai donnent habituellement le ton aux autres tribunaux de première instance en Inde lorsqu'il est question de tendances juridiques.

**14 juillet 2009 (New York)** La *International Gay and Lesbian Human Rights Commission* (IGLHRC) condamne l'adoption par le parlement de la **Lituanie** de la loi homophobe « sur la protection des mineurs contre l'effet nuisible de l'information publique ». La nouvelle loi rend illégale la distribution d'information sur l'orientation sexuelle par le biais de tout médium auquel les enfants ont accès.

« La Lituanie a effectué un immense pas vers l'arrière pour les droits humains en décrétant cette loi », a déclaré Cary Alan Johnson, directeur général de la IGLHRC. « En plus d'étouffer la liberté d'expression de tout le monde, elle pourrait empêcher activement les enfants d'obtenir une éducation sexuelle complète et exacte, laquelle est essentielle à leur santé et leur vie. »

La nouvelle loi interdit que de l'information relative aux personnes lesbiennes, homosexuelles et bisexuelles soit distribuée en public et pourrait empêcher la discussion de ces enjeux dans les écoles. Elle codifie la discrimination basée sur l'orientation sexuelle tout en niant la liberté d'expression et en entravant les droits des enfants à l'éducation, l'information, la santé et la vie en vertu des lois internationales et européennes.

Le parlement a d'abord adopté la nouvelle loi le 16 juin 2009. Le 26 juillet, le président lithuanien a rejeté la législation en la retournant au parlement pour qu'elle soit réexaminée. Cependant, la loi a finalement été approuvée par un vote de 87 à 6 avec 25 abstentions. Elle entrera en vigueur en mars 2010.

La Lituanie a décriminalisé l'homosexualité en 1993, mais son histoire récente comprend des interdictions d'événements de la fierté gaie.

## Nouvelles diverses

Vous pourriez trouver utiles les informations récemment publiées par l'Association américaine de la fertilité. Bien que cela traite de dons d'ovules, c'est aussi pertinent pour celles qui ont utilisé un don de sperme.

'Talking with Children about Ovum Donation' (en anglais seulement)

[http://www.theafa.org/library/article/talking\\_with\\_children\\_about\\_ovum\\_donation\\_2009](http://www.theafa.org/library/article/talking_with_children_about_ovum_donation_2009)

NB. Plusieurs livres pour parents & enfants cités dans la bibliographie sont disponibles via *l'Infertility Network*. Pour plus de détails, veuillez voir : [http://www.InfertilityNetwork.org/dc\\_talking\\_to\\_children](http://www.InfertilityNetwork.org/dc_talking_to_children)

## Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales

### RENCONTRES À VENIR

#### SEPTEMBRE 2009

◆ **Mardi 15 septembre à 19 h**

**RÉUNION À QUÉBEC (VILLE) : UN PROJET POUR COMBATTRE L'HOMOPHOBIE DANS LES ÉCOLES**

Un rassemblement pour les parents et futurs parents habitant dans la région de Québec.

L'an dernier, la Coalition des familles homoparentales a reçu une subvention de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de concevoir une session de formation ainsi que des ressources destinées à aider les enseignants et autres professionnels qui travaillent avec nos familles pour qu'ils deviennent plus inclusifs et pour combattre l'homophobie. Venez en apprendre plus sur ce projet. Nous discuterons également de nos besoins et de la façon de créer une communauté active de familles homoparentales dans la région de la Capitale-Nationale.

Lieu : GRIS-Québec, 363, rue de la Couronne, Québec, [www.grisquebec.org](http://www.grisquebec.org)

◆ **Samedi 19 septembre à 11 h**  
**CUEILLETTE DE POMMES À MONT ST-GRÉGOIRE**

Venez vous joindre à nous pour cueillir des pommes aux Vergers et Cidrerie Denis Charbonneau. Parmi les activités, une mini-ferme, une aire de jeux, des visites du verger, une dégustation de cidre et des tours de tracteurs. **Nous nous rencontrerons devant le restaurant (cabane à sucre au printemps) dans le premier stationnement. Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements.**

**OCTOBRE 2009 :**

◆ **Jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 19 h**

**PARTIE 1 : COMMENT FORMER UNE FAMILLE /QUESTIONS JURIDIQUES (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR FEMMES)**

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **Mercredi 7 octobre à 19 h**

**PARTIE 1 : COMMENT FORMER VOTRE FAMILLE (SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR HOMMES)**

Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **Vendredi 16 octobre à 19 h**

**RÉUNION À MONTRÉAL : UN PROJET POUR COMBATTRE L'HOMOPHOBIE DANS LES ÉCOLES**

L'an dernier, la Coalition des familles homoparentales a reçu une subvention de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de concevoir une session de formation ainsi que des ressources destinées à aider les enseignants et autres professionnels qui travaillent avec nos familles pour qu'ils deviennent plus inclusifs et pour combattre l'homophobie. Venez en apprendre plus sur ce projet. Nous montrerons également des vidéoclips tirés de notre documentaire *Regards sur les familles homoparentales* qui a été tourné dans six régions du Québec et mettant en vedettes des enfants de familles homoparentales qui parlent de leur expérience à l'école primaire.

Mignardises et breuvages.

**Lieu : UQAM, 320, Sainte-Catherine Est (Métro Berri), local DS-2901**

◆ **Samedi 31 octobre de 13 h à 16 h**

**FÊTE PRÉ-HALLOWEEN (POUR TOUTES LES FAMILLES ET TOUS LES AMIS)**

**Enfants et adultes :** quoi porter? Un costume d'Halloween! Le thème est MONSTRES et CRÉATURES EFFRAYANTES! Venez nous rejoindre pour la fabrication de bricolages d'Halloween et de glu diabolique, pour la décoration de citrouilles et pour des collations. Si vous le pouvez, veuillez apporter une collation à partager (Rappelez-vous : pas d'arachides à cause des allergies).

**Lieu : Centre Communautaire des gais, lesbiennes, bisexuel(le)s, transsexuel(le)s et transgenres de Montréal. (CCGLM) 2075, rue Plessis(métro Beaudry ou Papineau)**

## NOVEMBRE 2009

◆ **Jeudi 5 novembre à 19 h**

### **PARTIE 2 : L'ADOPTION(SÉRIE SUR LA PARENTALITÉ POUR FEMMES ET HOMMES)**

Veillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements sur cette série pour les futurs parents et les parents avec de jeunes enfants.

◆ **Mardi 10 novembre à 19 h**

### **RÉUNION À QUÉBEC (VILLE) : GROUPE DE DISCUSSION POUR PARENTS ET FUTURS PARENTS LGBT**

Sujet de la discussion à être déterminée lors de la rencontre du 15 septembre!

Lieu : GRIS-Québec, 363, rue de la Couronne, Québec, [www.grisquebec.org](http://www.grisquebec.org)

## **ADOPTIONS ET NAISSANCES (Veillez nous envoyer vos annonces !)**

◆ Bonjour, Nous aurions bien aimé être avec vous pour le défilé, mais nous étions à l'hôpital...ma conjointe Isabel a accouché de notre deuxième enfant le samedi **15 août** à 00h31 un garçon de 8lbs et 10 onces, 21 pouces. Bébé Emmanuel et maman Isabel se portent très bien. Florence qui aura 3 ans en sept. a maintenant un petit frère...Et voilà!! Nous pensons à vous tous...Amusez-vous bien! La p'tite famille **Houle-Goupil... Isabel, Sylvie, Florence et Emmanuel.**

## **BABILLARD :**

◆ **Femmes Entre Nous (Saguenay).** L'Association lesbienne vous invite à ses soirées le premier et le troisième mercredis du mois, de 19h à 21h au **CLSC situé au 411, Hotel Dieu à Chicoutimi.** Ces rencontres ont comme but de briser l'isolement et s'adressent aux femmes lesbiennes qui désirent socialiser en compagnie d'autres femmes lesbiennes, afin de permettre un échange positif. Au plaisir de vous rencontrer! Pour plus d'information, veuillez contacter **Nathalie au 418-550-2259.**

◆ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. **514-486-9400 (Alys Geiger), [www.dorshei-emet](http://www.dorshei-emet),** or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

◆ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : [www.cdfrdp.qc.ca](http://www.cdfrdp.qc.ca) ainsi que le site de notre regroupement : [www.rcentres.qc.ca/propos.html](http://www.rcentres.qc.ca/propos.html)

◆ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au **6032 St-Hubert (métro Beaubien).** Téléphone **(514)277-7445**, télécopieur **(514)277-1689**

## DIVERS :

♦ **Traducteurs, rédacteurs, etc.:** Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org)

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts [www.ccglm.org/fr-b](http://www.ccglm.org/fr-b) vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter**, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à [rena\\_rubin@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca).

\*\*\*\*\*

**Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org) ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.**

\*\*\*\*\*

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE.** Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. **J. Freed, (514) 489-8633 [www.jfreed.ca](http://www.jfreed.ca)**

♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.

♦ Photographe professionnelle pour mariages, maternité, portraits, familles. Membre de la CFH. Contactez-moi pour plus de renseignements. **Marie-Andrée Boivin 514-273-9658 [marieandreeboivin@yahoo.ca](mailto:marieandreeboivin@yahoo.ca)**

**L'impression et la distribution de ce bulletin ont généreusement été commanditées par:**



SNACK BAR  
*La paruse*

302 rue Ontario Est, MTL 842.2040